



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE DOUARNENEZ

BRO DOUARNENEZ

- Membres du conseil communautaire

Réf: MLG/GP.06.21

Date : 14/06/2011

Objet : Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

Lundi 20 juin 2011 à 18 heures
A la Communauté de communes du pays de Douarnenez

Ordre du jour :

- Election du Président
- Election des Vice-présidents
- Election des autres membres du bureau.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine LE GOFF,
1^{ère} vice-présidente





- Membres du conseil communautaire

Réf: MLG/GP.06.21

Date : 14/06/2011

Objet : Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil communautaire qui se tiendra le :

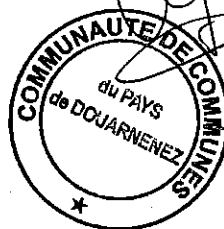
Lundi 20 juin 2011 à 18 heures
A la Communauté de communes du pays de Douarnenez

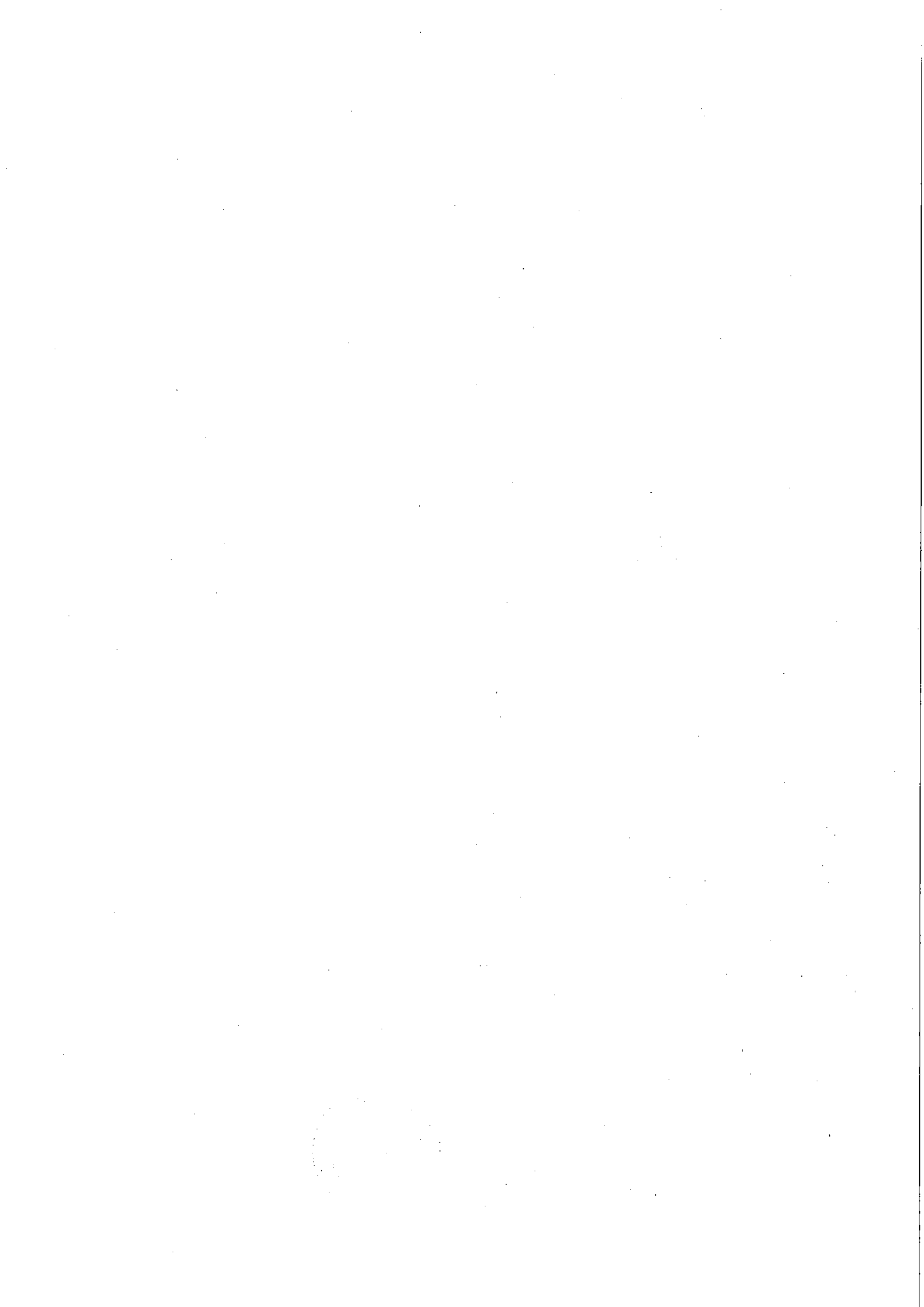
Ordre du jour :

- Election du Président
- Election des Vice-présidents
- Election des autres membres du bureau.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine LE GOFF,
1^{ère} vice-présidente





DÉPARTEMENT
Du Finistère

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOUARNENEZ

ARRONDISSEMENT
DE QUIMPER

PROCÈS-VERBAL

Effectif légal du conseil
communautaire
22

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 20/06/2011

Nombre de conseillers en exercice

22

L'an deux mille onze, le lundi 20 juin, à 18 heures, en application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire du pays de Douarnenez à la Communauté de communes du pays de Douarnenez.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

PAUL Philippe	DILER Viviane	LE GUELLEC Gaby
LE GALL Jos	PREVOST Monique	RIOU Yves
LE BRIS Raymond	KERVOALEN Michel	LARVOR Joël
LE FLOC'H Erwan	SALM Henri	LE GOFF Martine
TILLIER Dominique	ROGUEDA Henriette	BERNARD Rémi
DIJON Soisik	STEPHAN Sébastien	BARIOU Marie-Pierre
BALANNEC Michel	PHILIPPE Jean-François	
CARADEC Henri	SALM Danièle	

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Martine LE GOFF 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes du pays de Douarnenez.

M. Erwan LE FLOCH a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. ÉLECTION DU PRESIDENT

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, M. Raymond LE BRIS a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 22 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Election du Président

2.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	20
e. Majorité absolue.....	11

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Rémi BERNARD	20	VINGT

Proclamation de l'élection du Président

M. Rémi BERNARD a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de M. Rémi BERNARD élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président donne lecture de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes du pays de Douarnenez précisant que le bureau est composé :

- d'un Président,
- de 5 Vice-présidents
- de 6 membres

Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté de communes disposait, à ce jour, de 5 Vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire reconduit les dispositions de l'article 7 des statuts de la Communauté de Communes.

3.1. Élection du premier Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	18
e. Majorité absolue	10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe PAUL	18	DIX-HUIT

Proclamation de l'élection du premier Vice-président

M. Philippe PAUL a été proclamé premier Vice-président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	20
e. Majorité absolue.....	11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Martine LE GOFF	20	VINGT

Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président

Mme Martine LE GOFF a été proclamée deuxième Vice-présidente et immédiatement installée.

3.3. Élection du troisième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	22
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	20
e. Majorité absolue	11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gaby LE GUELLEC	20	VINGT

Proclamation de l'élection du troisième Vice-président

M. Gaby LE GUELLEC a été proclamé troisième Vice-président et immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de volants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 20
- e. Majorité absolue 11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-François PHILIPPE	20	VINGT

Proclamation de l'élection du quatrième Vice-président

M. Jean-François PHILIPPE a été proclamé 4^{ème} Vice-président et immédiatement installé.

3.5. Election du cinquième Vice-président

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 19
- e. Majorité absolue 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel KERVOALEN	19	Dix-neuf

Proclamation de l'élection du cinquième Vice-président

M. Michel KERVOALEN a été proclamé cinquième Vice-président et immédiatement installé.

4 - ÉLECTION DES 6 MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection des 6 membres.

4.1 Election du premier membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de volants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 19
- e. Majorité absolue 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Joël LARVOR	19	DIX NEUF

Proclamation de l'élection du 1^{er} membre du bureau communautaire

M. Joël LARVOR a été proclamé 1^{er} membre du bureau et immédiatement installé.

4.2 Élection du deuxième membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 3
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 19
- e. Majorité absolue 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Sébastien STEPHAN	19	DIX NEUF

Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre du bureau communautaire

M. Sébastien STEPHAN a été proclamé 2^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

4.3 Élection du troisième membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 20
- e. Majorité absolue 11

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Henriette ROGUEDA	20	VINGT

Proclamation de l'élection du 3^{ème} membre du bureau communautaire

Mme Henriette ROGUEDA a été proclamée 3^{ème} membre du bureau et immédiatement installée.

4.4 Élection du quatrième membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 17
- e. Majorité absolue 9

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jos LE GALL	17	DIX SEPT

Proclamation de l'élection du 4^{ème} membre du bureau communautaire

M. Jos LE GALL a été proclamé 4^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

4.5 Élection du cinquième membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 4

d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 18

e. Majorité absolue 10

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Henri CARADEC	18	DIX HUIT

Proclamation de l'élection du 5^{ème} membre du bureau communautaire

M. Henri CARADEC a été proclamé 5^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

4.6 Élection du sixième membre du bureau

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 22
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 5
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 17
- e. Majorité absolue 9

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Erwan LE FLOC'H	17	DIX SEPT

Proclamation de l'élection du 6^{ème} membre du bureau communautaire

M. Erwan LE FLOC'H a été proclamé 6^{ème} membre du bureau et immédiatement installé.

4. Observations et réclamations ¹

SANS OBSERVATIONS

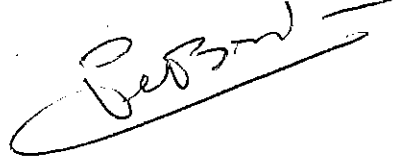
5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 20/12/2011, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé et le secrétaire.

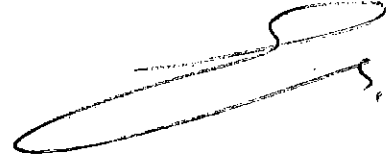
Le Président
M. Rémi BERNARD



Le conseiller communautaire le plus âgé,
M. Raymond LE BRIS



Le secrétaire,
M. Erwan LE FLOC'H



Reçu à la Préfecture
du Finistère le

24 JUIN 2011

¹ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOUARNENEZ

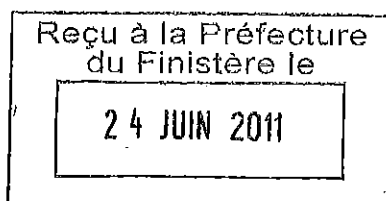
TABLEAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Effectif légal du conseil communautaire : 22

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil communautaire. Après le président, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les vice-présidents puis les conseillers communautaires (art. R. 2121-2 du code général des collectivités territoriales - CGCT).

Fonction	Qualité (M. ou MME)	Nom et Prénom	Date de naissance	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Président	M.	BERNARD Rémi	21/11/1946	20
1 ^{er} Vice Président	M.	PAUL Philippe	25/01/1965	18
2 ^{ème} Vice Président	MME	LE GOFF Martine	12/05/1951	20
3 ^{ème} Vice Président	M.	LE GUELLEC Gaby	08/01/1956	20
4 ^{ème} Vice Président	M.	PHILIPPE Jean-François	16/02/1953	20
5 ^{ème} Vice Président	M.	KERVOALEN Michel	10/08/1957	19
Conseiller 1 ^{er} membre du bureau	M.	LARVOR Joël	12/06/1950	19
Conseiller 2 ^{ème} membre du bureau	M.	STEPHAN Sébastien	19/09/1952	19
Conseiller 3 ^{ème} membre du bureau	MME	ROGUEDA Henriette	14/01/1949	20
Conseiller 4 ^{ème} membre du bureau	M.	LE GALL Jos	20/10/1948	17
Conseiller 5 ^{ème} membre du bureau	M.	CARADEC Henri	12/08/1950	18
Conseiller 6 ^{ème} membre du bureau	M.	LE FLOCH Erwan	13/02/1971	17
Conseillère	MME	TILLIER Dominique	01/07/1967	
Conseillère	MME	DIJON Soisik	17/07/1970	
Conseiller	M.	BALANNEC Michel	14/04/1952	
Conseillère	MME	PREVOST Monique	10/08/1949	
Conseillère	MME	SALM Danièle	28/10/1947	
Conseiller	M.	RIOU Yves	03/10/1949	
Conseillère	MME	BARIOU Marie-Pierre	01/11/1962	
Conseiller	M.	SALM Henri	04/04/1953	
Conseillère	MME	DILER Viviane	27/05/1965	
Conseiller	M.	LE BRIS Raymond	12/10/1941	

Cache :



Certifié par le Président
M. Rémi BERNARD



A Douarnenez, le 20/06/2011

